

# Stage d'AQUARELLE à SAINT JACUT BULLETIN D'INSCRIPTION

à envoyer à : Marie JOUEN-KING 23 rue des Trois Portes Luneray 76810  
( 02 35 85 68 17 )


Je ,soussigné(e) Nom & Prénom : ..... Adresse :..... ..... ..... Tél. :.....
---

\* M'inscris au stage d'aquarelle organisé par l'association "Au gré des couleurs" à Saint Jacut de la Mer  
du **dimanche 1 après-midi au dimanche 8 septembre 2024**

Pour ce stage ( Cocher la formule retenue )

Je viendrai	Formule	Par personne
Seul(e )	Sans hébergement	0 €
Seul ( e) Chambre individuelle	Hébergement en pension complète	610 €
Accompagné(e) Chambre double	Hébergement en pension complète	520 €

\* Je calcule le montant du stage à l'aide de la formule suivante

<b>430 €</b> ( enseignement par personne )  + Hébergement = TOTAL 	
---	--

\* Ci-joint un chèque de 250 € d'acompte  
( à mettre à l'ordre : Association Au Gré des Couleurs )  
le solde sera réglé un mois avant le stage ( soit le 1 août 2024 )

Fait à ..... le ..... Signature

Dès réception de votre inscription nous vous enverrons la confirmation avec les renseignements pratiques ( itinéraire, rendez-vous , liste du matériel souhaitable ...)  
L'association « au gré des couleurs » se réserve la possibilité d'annuler le stage en cas de force majeure ou si elle considère que le nombre de participants n'est pas suffisant .

**Désistement** : En cas de désistement 30 jours avant le stage, les acomptes versés restent acquis à l'association . En cas de désistement pendant le stage le coût global de la formation reste acquis à l'association.